

## Enquêtes annuelles de recensement

### Beaucoup d'arrivées mais encore plus de départs

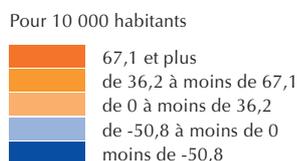
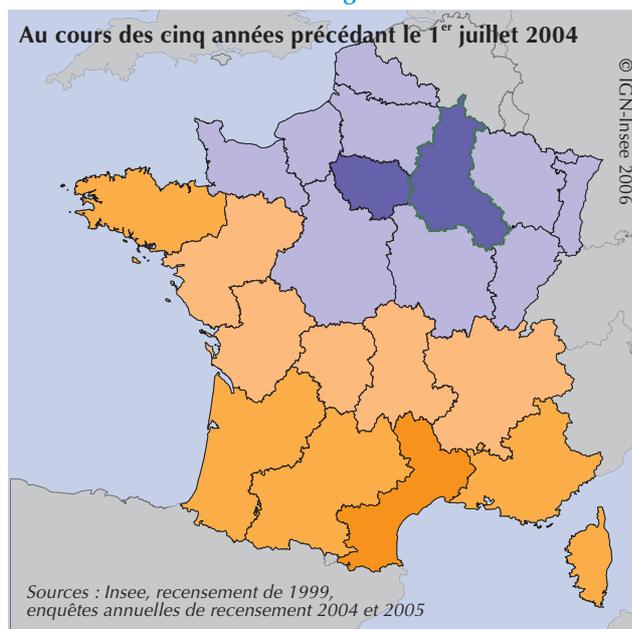
*Avec 1 339 000 habitants au premier janvier 2006, la Champagne-Ardenne est la seule région de France à connaître une baisse de population depuis 1999. Les arrivées d'habitants d'autres régions ont été beaucoup plus nombreuses qu'au cours de la décennie précédente mais les départs ont été plus importants encore. Pour les jeunes âgés de 20 à 29 ans, le déficit migratoire s'est fortement aggravé.*

*Les diplômés sont beaucoup plus mobiles géographiquement. Près de 40 % des sortants de la région et plus d'un tiers des entrants ont un diplôme de l'enseignement supérieur. La région est une des moins attractives de France pour ces personnes. Si le niveau de formation augmente, la part des diplômés du supérieur reste inférieure à la moyenne française et la Champagne-Ardenne se caractérise par une proportion importante de sans diplôme.*

Avec une population estimée au 1<sup>er</sup> janvier 2006 de 1 339 000 habitants, la Champagne-Ardenne est la seule région de France à connaître une baisse de population, quoique limitée, depuis 1999. Les résultats de l'enquête annuelle de 2006 confortent ainsi la tendance déjà observée à partir des enquêtes de 2004 et 2005. Après une baisse notable du solde naturel au cours des années quatre-vingt-dix, celui-ci s'est stabilisé mais il ne parvient plus à compenser le déficit des arrivées sur les départs. Entre 1999 et 2005, 20 000 personnes ont quitté la Champagne-Ardenne en moyenne chaque année et 13 500 sont venues y habiter. Le déficit représente chaque

année 5,5 personnes pour mille habitants. Il s'est très fortement dégradé depuis la décennie précédente, où il s'élevait à 3,3 personnes pour mille habitants. Au jeu des migrations résidentielles interrégionales, la Champagne-Ardenne reste la région la plus déficitaire de France après l'Île-de-France.

#### Taux annuel de migration nette



## Les migrations interrégionales se sont accrues partout

Dans un contexte national de mobilité résidentielle accrue, les déplacements de population entre la Champagne-Ardenne et les autres régions se sont aussi intensifiés depuis 1999. Par rapport à la décennie précédente, les arrivées dans la région ont augmenté en moyenne chaque année de 24 % et les départs de Champagne-Ardenne de 35 %. Les échanges restent cependant conformes aux grandes tendances de la décennie précédente. Comme pour toutes les régions, l'Île-de-France continue de jouer un rôle majeur dans les migrations interrégionales. Elle représente 20 % des flux interrégionaux avec la Champagne-Ardenne, un quart des entrants dans la région et près d'un cinquième des sortants. Le solde entre les arrivées et les départs avec la région capitale reste quasi équilibré. L'Île-de-France n'est donc pas à l'origine de l'aggravation récente du déficit migratoire de la Champagne-Ardenne.

La contiguïté des territoires joue aussi un rôle important dans les échanges migratoires. Les régions Lorraine, Picardie, Bourgogne et Nord-Pas-de-Calais représentent 35 % des échanges de population de la Champagne-Ardenne avec le reste de la métropole. Les flux de population entre la Champagne-Ardenne et la Lorraine comme la Bourgogne se sont amplifiés dans les deux sens. Mais la hausse des départs de Champardennais vers ces régions a été beaucoup plus importante que la hausse des arrivées de Lorrains ou de Bourguignons. De ce fait, le déficit migratoire de la Champagne-Ardenne avec ces régions s'est accru, et tout particulièrement avec la Lorraine. Avec le Nord-Pas-de-Calais, la situation s'est modifiée. Entre 1990 et 1999, le solde migratoire était favorable à la Champagne-Ardenne. Depuis, il est devenu quasi nul. Seuls les échanges avec la Picardie dégagent encore un excédent migratoire favorable à la Champagne-Ardenne mais celui-ci est moins important que par le passé. Deux raisons au moins pourraient expliquer cette baisse : d'une part l'installation de ménages de l'agglomération rémoise jusque dans des communes de l'Aisne, d'autre part une moindre attractivité des formations de l'enseignement

supérieur de Champagne-Ardenne sur les jeunes bacheliers axonais. Les résultats des deux prochaines vagues de recensement de 2007 et 2008, qui termineront un cycle entier de cinq années de recensement, permettront de le vérifier.

Les mouvements migratoires avec les autres régions de France, notamment celles de la façade atlantique, de la Méditerranée et de Rhône-Alpes ont aussi nettement augmenté au cours de la période 1999-2004, mais les sorties ont davantage progressé que les entrées.

### Solde migratoire

C'est la différence entre le nombre d'entrants dans la région et le nombre de sortants de la région.

### Taux annuel de migration nette (en pour 10 000 ou pour 1 000)

C'est le rapport du solde migratoire annuel moyen à la population moyenne de la région sur la période.

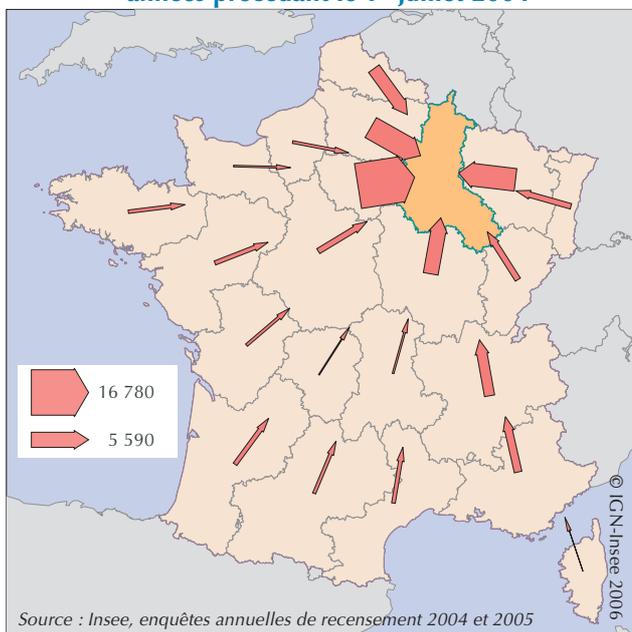
### Taux annuels d'entrée et respectivement de sortie (en pour 10 000 ou pour 1 000)

C'est l'ensemble des entrées dans la région, en provenance du reste de la métropole rapporté à la population moyenne de la région, et respectivement l'ensemble des sorties de la région, vers le reste de la métropole rapporté à la population moyenne de la région.

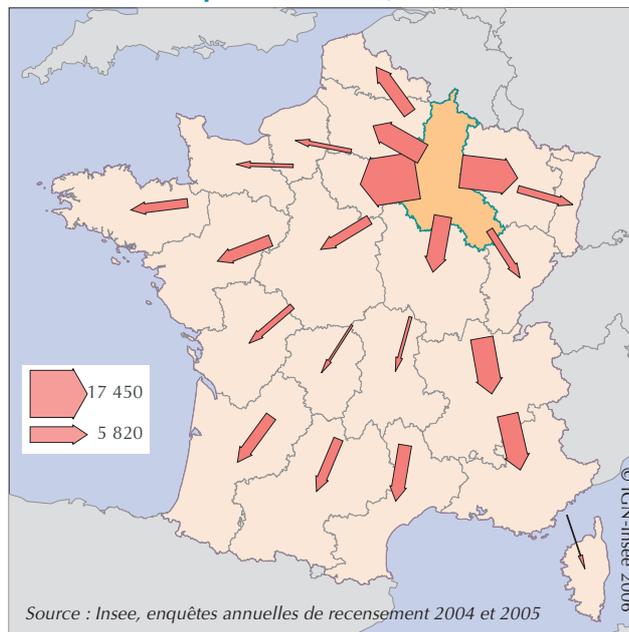
## Un déficit migratoire fortement dégradé chez les plus jeunes

Les migrations interrégionales des jeunes de 20 à 29 ans sont plus intenses qu'aux âges plus élevés. C'est dans cette tranche d'âge que les échanges entre régions ont le plus augmenté. Chaque année en moyenne depuis 1999, près de 4 300 jeunes adultes s'installent en Champagne-Ardenne tandis que 6 300 partent vivre ailleurs. L'excédent des départs sur les entrées correspond à un déficit migratoire de 13 jeunes de 20 à 29 ans par an pour mille habitants de la même classe d'âge sur la période récente, contre 8,5 au cours de la décennie précédente. La Champagne-Ardenne reste parmi les régions les plus déficitaires de France pour ce qui concerne les migrations interrégionales des 20 à 29 ans, après la Bourgogne et la Basse-Normandie.

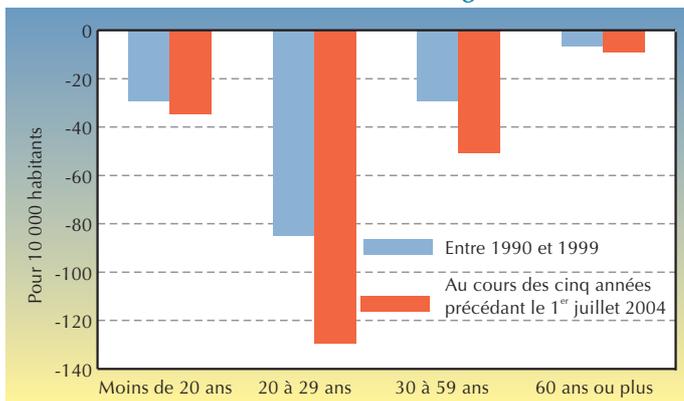
Entrées en Champagne-Ardenne au cours des cinq années précédant le 1<sup>er</sup> juillet 2004



Sorties de Champagne-Ardenne au cours des cinq années précédant le 1<sup>er</sup> juillet 2004



## Evolution des taux annuels de migration nette



Sources : Insee, Recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - Champ : population des ménages âgée de 5 ans ou plus  
 Lecture : au cours des cinq années précédant le 1<sup>er</sup> juillet 2004, la Champagne-Ardenne a perdu au jeu des migrations, en moyenne chaque année, 130 personnes âgées de 20 à 29 ans pour 10 000 habitants de la même classe d'âge.

L'Île-de-France, la Lorraine et les grandes métropoles régionales (Lyon, Marseille...) conservent un fort pouvoir d'attraction sur la jeunesse champardennaise. Le solde migratoire avec ces régions est en défaveur de la Champagne-Ardenne et plus encore depuis 1999 qu'au cours des années quatre-vingt-dix. Seuls les échanges avec la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais restent favorables à la région pour les 20 à 29 ans. Les arrivées de jeunes Picards sont plus nombreuses qu'auparavant mais les départs de jeunes Champardennais vers la Picardie ont aussi nettement progressé, dégradant peu à peu le solde migratoire.

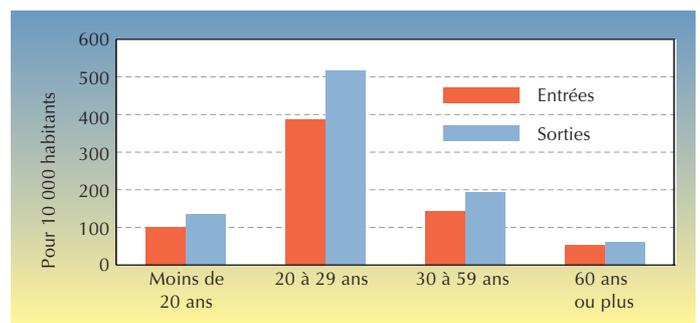
Le déficit migratoire important pour les populations les plus jeunes, combiné à l'arrivée aux grands âges des générations du baby-boom, contribue à accélérer le vieillissement de la population champardennaise. Si les tendances migratoires se poursuivent, à l'horizon 2030, le vieillissement en Champagne-Ardenne sera le plus prononcé de France, avec un âge moyen qui augmenterait de 5,2 ans (3,7 ans en France). La Champagne-Ardenne passerait alors entre 2005 et 2030 du 15<sup>e</sup> rang au 8<sup>e</sup> rang des régions les plus âgées.

## Aux âges avancés, les mouvements de population sont moins déficitaires

Au-delà de 30 ans, la mobilité obéit à une logique différente de celle qui anime les jeunes adultes en phase d'insertion professionnelle. Les taux annuels de sortie des personnes âgées de 30 à 59 ans, sont moindres comparés à ceux des plus jeunes. Ils sont cependant en Champagne-Ardenne parmi les plus élevés de France. Ils représentent 41 % des entrants et des sortants. Le déficit migratoire annuel pour cette tranche d'âge est passé de 2,9 personnes pour 1 000 habitants dans les années quatre-vingt-dix à 5,1 au cours de la période récente. Outre l'Île-de-France, la Lorraine et la Picardie, les 30 à 59 ans choisissent plus souvent que les jeunes de 20 à 29 ans de s'établir dans des régions ayant une grande agglomération (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Pays de la Loire, Aquitaine et Midi-Pyrénées).

Pour les seniors, l'intensité des échanges migratoires est plus faible et la Champagne-Ardenne en accueille un peu moins qu'elle n'en voit partir. L'attractivité de la Champagne-Ardenne se maintient pour les Franciliens de 60 ans ou plus. L'arrivée de retraités en provenance d'Île-de-France n'est pas massive, mais elle contribue à redresser le solde migratoire des plus âgés,

## Taux annuels d'entrée et de sortie au cours des cinq années précédant le 1<sup>er</sup> juillet 2004



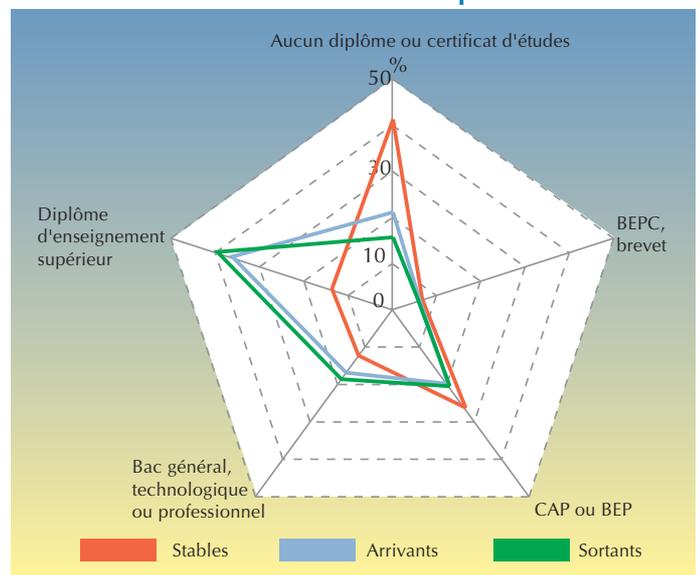
Sources : Insee, Recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - Champ : population des ménages âgée de 5 ans ou plus  
 Lecture : au cours des cinq années précédant le 1<sup>er</sup> juillet 2004, pour 10 000 Champardennais âgés de 20 à 29 ans en fin de période, 386 sont arrivés dans la région et 516 l'ont quittée en moyenne chaque année.

déficitaire avec presque toutes les autres régions et plus particulièrement celles du littoral sud et ouest.

## La région peu attractive pour les plus diplômés

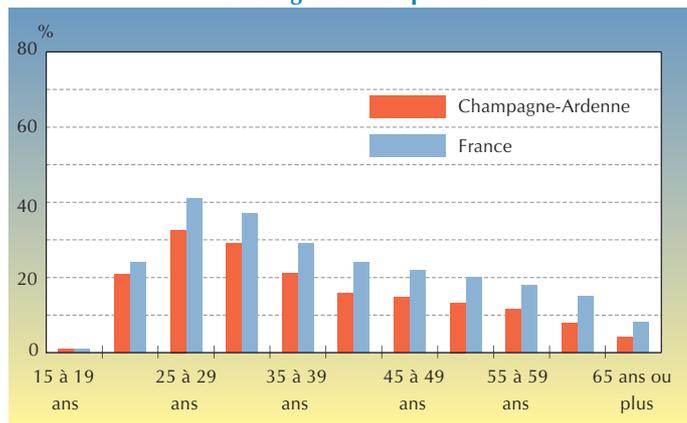
Partout en France, les arrivants et les sortants d'une région sont beaucoup plus diplômés en moyenne que les sédentaires. La poursuite d'études supérieures impose souvent une mobilité géographique vers les principaux centres universitaires, notamment de la région parisienne, mobilité qui peut se prolonger ensuite en début de vie active. Les diplômés sont beaucoup plus mobiles géographiquement que les personnes non diplômées : 36 % des nouveaux arrivants dans la région (ceux qui n'habitaient pas en Champagne-Ardenne cinq ans avant d'être recensés en 2004 ou 2005), 39 % des sortants de la région (ceux qui habitaient en Champagne-Ardenne en 1999 et n'y habitent plus aujourd'hui) disposent d'un diplôme d'enseignement supérieur, mais seulement 14 % des « sédentaires » (ceux qui habitaient déjà en Champagne-Ardenne en 1999).

## Répartition des arrivants, sortants et sédentaires selon le niveau de diplôme



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - Champ : population des ménages âgée de 14 ans ou plus et ayant terminé leurs études

## Part des personnes disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant terminé leurs études

La Champagne-Ardenne attire moins les plus diplômés que d'autres régions. La part des diplômés du supérieur parmi les nouveaux arrivants (36 %) est très nettement inférieure à celle d'Île-de-France (55 %), région qui exerce le plus fort pouvoir d'attraction, mais également de Rhône-Alpes (46 %), du Nord-Pas-de Calais, d'Alsace (43 %) ou de Midi-Pyrénées (41 %). Elle égale celle de Picardie et dépasse celle de Bourgogne (34 %) ou du Limousin (33 %). Parmi ceux qui ont quitté la région depuis 1999, la part des diplômés du supérieur est, avec 39 %, l'une des plus faibles de France, part identique à celle des régions Centre et Picardie. Compte-tenu du nombre d'entrants et de sortants, la Champagne-Ardenne perd en moyenne chaque année 1 500 diplômés du supérieur.

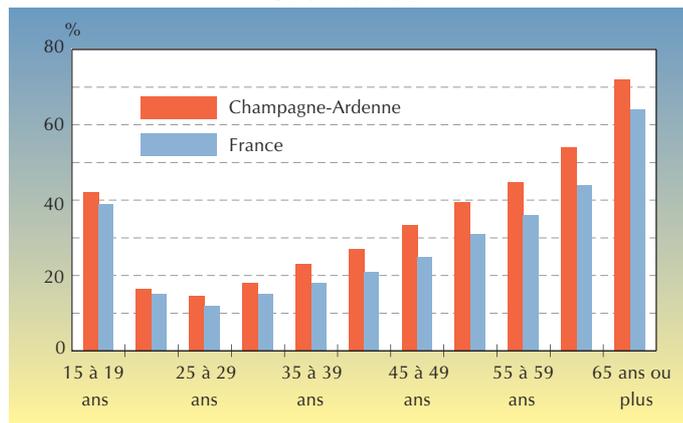
## La part des diplômés du supérieur progresse moins vite

La perte de nombreux diplômés du supérieur au jeu des migrations aggrave le moindre niveau de diplôme de la population de Champagne-Ardenne. En 2004-2005, avec 15 % de diplômés du supérieur, la région se classe dernière, juste après la Picardie et la Basse-Normandie.

En cinq ans, entre 1999 et 2004, la part des titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur est passée de 23 % à 28 % soit une augmentation de 5 points. La progression y a été moins rapide qu'en France où la part des détenteurs d'au moins un baccalauréat augmente de 7 points. Les diplômés du supérieur sont passés de 12,5 % à 15 % de la population entre 1999 et 2005 et représentent aujourd'hui 26 % des 20 à 39 ans. Mais en Champagne-Ardenne, à tous les âges, la part des diplômés du supérieur reste inférieure à la moyenne française.

Retrouvez sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr), portail « recensement de la population », l'ensemble des résultats issus des enquêtes annuelles de recensement.

## Part des personnes ne disposant d'aucun diplôme ou du seul CEP



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant terminé leurs études

## Encore 18 % des 20 à 39 ans ayant terminé leurs études n'ont aucun diplôme

Alors qu'en France 33 % des résidents ayant terminé leurs études disposent au mieux du certificat d'études, ils sont 40 % à être dans ce cas en Champagne-Ardenne. La part de ceux ne déclarant aucun diplôme ne cesse de diminuer. Cette évolution est due à un effet démographique : le remplacement de générations âgées, peu diplômées, par des générations jeunes, plus diplômées. Pour les seules personnes âgées de 20 à 39 ans et ayant terminé leurs études, la part des sans diplômes tombe à 18 % mais dépasse encore de 3 points le taux national. La Champagne-Ardenne compte parmi les régions où ce taux est le plus élevé, à l'opposé de la Bretagne où il ne s'élève qu'à 9 %.

Josiane Hulin  
Sandrine Rigolot

### Champ de l'étude

Les deux premières enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005 permettent de caractériser la population régionale en se limitant à la population des ménages. L'étude concerne donc le seul champ des ménages ordinaires, qui représentait en 1999 un peu plus de 97 % de la population totale.

L'analyse des **migrations résidentielles** porte sur la population des personnes âgées de 5 ans ou plus dont le lieu de résidence a changé entre le début et la fin de la période de référence (1990-1999 pour l'exploitation du recensement 1999 ou bien les cinq années précédant la date de l'enquête pour l'exploitation des enquêtes annuelles de recensement). Du fait des migrations multiples et des retours non comptabilisés sur la période, le nombre de migrants est inférieur au nombre de migrations réellement effectuées. Les échanges avec les DOM-TOM et avec l'étranger ne sont pas pris en compte.

L'analyse du **niveau de diplôme** porte sur l'ensemble des personnes âgées de 14 ans ou plus qui ne sont pas inscrites dans un établissement d'enseignement, c'est-à-dire sur l'ensemble des habitants ayant a priori terminé, ou bien interrompu, leurs études.

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne 10, rue Edouard Mignot 51079 Reims Cédex. Tél : 03.26.48.60.00

Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE

Chef du Service Etudes et Diffusion : Marie-Thérèse Tourneux

Rédacteur en chef - Communication externe : Jeanny Naulot - Secrétaire de fabrication : Jean-Louis Pagnoux

Création de l'image visuelle : Champagne-Création - Imprimeur : Le réveil de la Marne, 51204 Epernay

© INSEE-2007 ISSN 1277-5649 Code SAGE : FLA077360 Dépot légal : Janvier 2007